

**ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES LOCATAIRES
AU CONSEIL d'ADMINISTRATION DE PROMOLOGIS
SCRUTIN DU 6 DECEMBRE 2018**

Le 6 décembre 2018 à 15 heures, au 2 rue du Docteur Sanières à Toulouse s'est tenue la séance de dépouillement des votes des élections des représentants des locataires au Conseil d'Administration de PROMOLOGIS, en application de la loi d'Orientation pour la Ville du 1^{er} août 2003 et du décret du 1^{er} juillet 2004.

Le dépouillement s'est déroulé sous la présidence de Messieurs Max AÏRA – Président du Conseil d'Administration, empêché, représenté par Philippe PACHEU – Directeur Général - Christine PFEIFFER et Alain CARRE – Membres du Conseil d'Administration.

Assistés de :

Marie-Sophie SENTENAC – Directrice des Relations Clients et de la Communication
Bruno MOUCHES – Directeur de l'Agence Muret Sud Garonne, en charge des Elections
Maître ARNAL – Huissier de Justice associé – 5 Place Rouaix – 31000 TOULOUSE

En présence des représentants des listes de candidats mandatés, à savoir :

- Eve SIMONLATSER représentant l'Association « CONSOMMATION LOGEMENT CADRE DE VIE » (C.L.C.V.)
- Christiane TOLSAN représentant l'Association « CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES » (C.S.F.)
- Jean-Louis DILLINGER représentant l'Association « CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT » (C.N.L.)
- François PIQUEMAL représentant l'Association « DROIT AU LOGEMENT » (D.A.L.)
- Bernard MACABIAU représentant l'Association « FORCE OUVRIERE CONSOMMATEURS » (A.F.O.C.)

En présence des locataires élus sortants, à savoir :

- Jean-Louis GUNDOLFF représentant l'Association « CONSOMMATION LOGEMENT CADRE DE VIE » (C.L.C.V.)
- Eric MARION représentant l'Association « CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT » (C.N.L.)

Il est rappelé que le vote a eu lieu simultanément :

- **Par correspondance** au moyen d'une enveloppe « T » dispensée d'affranchissement dans laquelle a été glissée la carte de vote adressée à la boîte postale ouverte à cet effet sous le n° 57970 jusqu'au 6 décembre 2018.

Maître ARNAL et Bruno MOUCHES ont pris possession des sacs postaux correspondants ce jour 6 décembre à 14 H 00 aux Services de la Poste situés 6bis rue J. F. Kennedy à TOULOUSE.

- **Par urne** à disposition à l'accueil du Siège social, des agences décentralisées de Tarbes, Montauban, Montpellier et de la régie pour les logements étudiants, scellées par huissiers le 5 décembre 2018 à 15 H 00, ouvertes ce jour à 15 H 00 par Maître ARNAL, réquisitionné à cet effet.

- Agence de Montauban - 111 rue F. MAURIAC à MONTAUBAN
- Agence de Tarbes – 9, rue Belfort à TARBES
- Régie Etudiants – 8 allées des Sciences Appliquées à TOULOUSE
- Agence de Montpellier – 101 Allée de Délos à MONTPELLIER
- Siège Social – 2 rue du Docteur Sanières à TOULOUSE.

Pour rappel, cinq listes étaient en présence pour ce scrutin :

- «CONSOMMATION LOGEMENT CADRE DE VIE»
- «CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES»
- «CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT»
- «DROIT AU LOGEMENT »
- «ASSOCIATION FORCE OUVRIERE CONSOMMATEURS»

La Société PARAGON prestataire désigné par la commission d'attribution du marché réunie en séance du 24 mai 2018 à l'Union Sociale pour l'Habitat Midi Pyrénées a procédé par lecture optique au dépouillement des votes.

Le Procès-Verbal de résultats constaté par le prestataire traduit les éléments suivants :

Synthèse du vote :

Nombre d'électeurs inscrits	23 807	-
Nombre de votants :	4 294	-
Taux de participation :	18.04 %	-
Bulletins blancs :	192	%
Bulletins nuls :		%
Suffrages valablement exprimés :	4 102	95.53 %

Voix recueillies par listes :

Associations	Nb de suffrages recueillis	% de voix recueillies
CONSOMMATION LOGEMENT CADRE DE VIE	1 037	25.28 %
CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES	719	17.53 %
CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT	953	23.23 %
DROIT AU LOGEMENT	706	17.21 %
ASSOCIATION FORCE OUVRIERE CONSOMMATEURS	687	16.75 %

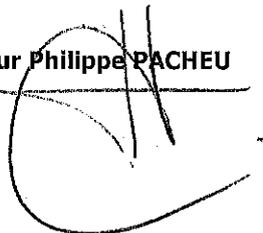
Sont élus membres du Conseil d'Administration de PROMOLOGIS pour représenter les locataires suivant le mode du scrutin secret de liste à un tour avec représentation proportionnelle au plus fort reste :

- Monsieur Jean-Louis GUNDOLFF - CLCV
- Monsieur Eric MARION - CNL
- Madame Claude SELMI - CSF

Le présent procès-verbal est rédigé à TOULOUSE, le 6 décembre 2018 pour servir et valoir ce que de droit.

« Les Membres du Bureau Electoral »

Monsieur Philippe **PACHEU**



Madame Christine **PFEIFFER**

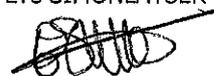


Monsieur Alain **CARRE**

Les représentants des Candidats :

CONSOMMATION LOGEMENT CADRE DE VIE (C.L.C.V.)

Eve **SIMONLATSER**



CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES (C.S.F.)

Christiane **TOLSAN**



CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT (C.N.L.)

J. Louis **DILLINGER**



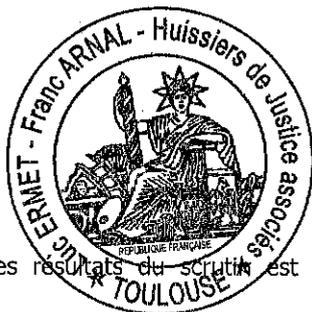
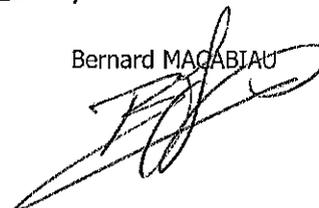
DROIT AU LOGEMENT (D.A.L.)

François **PIQUEMAL**

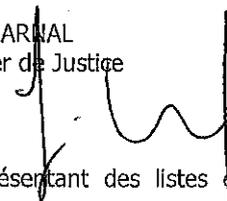


ASSOCIATION FORCE OUVRIERE CONSOMMATEURS (A.F.O.C.)

Bernard **MACABTAU**



Maître **ARNAL**
Huissier de Justice



Un procès verbal des résultats du scrutin est remis à chaque représentant des listes en présence.

Toute contestation sur la validité des opérations électorales sont portées devant le Tribunal d'Instance du lieu du Siège de la Société dans les 15 jours suivant le dépouillement.